

BROCANTE DE LA SAINT DENIS DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

Chers Amis Brocanteurs,

Le Comité des Fêtes du Mesnil Saint Denis a le plaisir de vous informer que la **Brocante de la Saint Denis** aura lieu le **dimanche 11 Octobre 2020 place de l'Église**. Compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire, tant pour les exposants que pour les visiteurs. Il est vivement conseillé à chaque exposant d'avoir son gel hydro alcoolique. La brocante est ouverte aux amateurs et aux professionnels.

L'accueil des exposants se fera à partir de 7 heures. La libération des stands sera effectuée à 18 heures.

Quatre types d'emplacements vous sont proposés :

- ② <u>Stands couverts</u>: 2,50 m de façade sur 2,00 m de profondeur avec 2 tréteaux, 1 plateau et 2 chaises au prix de27 €,
- Emplacements camions (type camionnette): 3,75 m de façade sur 5,00 m de profondeur pour un montant de35 €
- Stands enfants: qui ne peuvent proposer que JOUETS, LIVRES ET BRICOLES ENFANTINES....... Gratuit.

Aucun stand ne peut être attribué pour la vente de boissons ou toute autre forme de restauration, celles-ci étant l'exclusivité du Comité des Fêtes organisateur.

Les stands à caractère politique ou religieux ne sont pas acceptés.

Chaque exposant se verra attribuer un emplacement après réception et validation du paiement. Un numéro vous sera alors octroyé. Ces emplacements seront matérialisés au sol ou sur le stand pour le jour de l'événement. <u>Cette</u> année, 2 possibilités d'inscription vous sont offertes :

- soit sur place lors du Forum des Associations du Mesnil le SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020,
- soit par courrier ou par internet, en imprimant le bulletin d'inscription et le règlement.

Vous trouverez ces deux documents sur notre site : https://cdfmesnil.fr/ . Pour retenir vos emplacements merci de nous apporter ou envoyer le bulletin d'inscription accompagné du chèque correspondant à votre choix de réservation. L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement. Toute demande incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Un remboursement ne sera effectué qu'en cas d'annulation du fait des autorités sanitaires.

LES CHEQUES NE SERONT ENCAISSES QU'APRES LA REALISATION DE LA BROCANTE, NOUS VOUS PROPOSONS DONC DE LES DETRUIRE, EN CAS D'ANNULATION DES AUTORITES SANITAIRES .

Le stationnement des véhicules est réglementé par arrêté municipal. Toute violation sera sanctionnée par la Police municipale. L'association se réserve le droit de contacter les forces de l'ordre en cas de litiges entre exposant et organisateur. En cas de fraude l'exposant sera exclu sans remboursement.

Les exposants sont tenus après leur départ, de laisser l'emplacement dans le même état de propreté qu'à leur arrivée, tout manquement sera facturé par l'organisateur pour la remise en état. Des containers seront mis à disposition. Pour des impératifs de circulation les exposants doivent impérativement se présenter à partir de 7 heures et respecter les règles et directives de sécurité données par l'équipe du Comité des Fêtes.

TOUTES LES INSCRIPTIONS sont à renvoyer avant le 02 octobre 2020 :

- Par courrier : Comité des Fêtes Brocante 1, rue Henri Husson 78320 Le Mesnil Saint Denis
- Par courriel : brocante@cdfmesnil.fr

Ou sur place au FORUM DES ASSOCIATIONS le 05 septembre 2020 de 10 heures à 17 heures Parc des Sports Guy Lefébure. Inscriptions prises en compte qu'à partir du 06 septembre 2020.

En payant la réservation l'exposant s'engage à respecter ces consignes sans recours auprès de l'Association.

Le Comité des Fêtes attend vos inscriptions avec impatience et vous dit à très bientôt.

Le Président,

Gérard MEJECASE

COMITE DES FETES - 1 - rue Henri Husson - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS

Site: cdfmesnil.fr - Tél: 01.34.61.22.29 - Mail: contact@cdfmesnil.fr

Ce Bulletin d'inscription est à retourner signé à l'adresse suivante :

COMITE des FÊTES - Brocante - 1, Rue Henri Husson - 78320 - LE MESNIL ST DENIS

Ou adresse de dépôt : Boite aux lettres Comité des Fêtes Rue du Maréchal Joffre - Près du stade de football.



BULLETIN D'INSCRIPTION

BROCANTE DU DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

PARTICULIER	ASSOCIATION	PROFESSIONNEL Type de vente :		
NOM Prénom				
Né (e) le	Département	Ville		
Adresse complète				
C.PV	/ille			
Téléphone	E MAIL			
Titulaire de la pièce d'Identité Type & N°				
Délivrée le				
N° d'immatriculation du	1 ^{er} véhicule		Marque :	
N° d'immatriculation du	2e véhicule		Marque :	
Si plusieurs véhicules, merci de donner toutes les immatriculations, le dispositif VIGIPIRATE renforcé étant toujours en vigueur. Merci de votre compréhension. Les véhicules non déclarés n'auront pas accès au site sécurisé.				
<u>Déclare sur l'honneur</u> : Les particuliers déclarent ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 code du commerce). Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 code pénal).				
LES CHEQUES NE SERONT ENCAISSES QU'APRES LA REALISATION DE LA BROCANTE. EN CAS D'ANNULATION DU FAIT DES AUTORITES SANITAIRES, NOUS VOUS PROPOSONS DE LES DETRUIRE.				
RÉSERVATION :				
- Stand Couvert(2,50 m x 2,00 m) à 27 €				
- Stand Découvert(3,00 m x 2,00m) à 20 €				
- Stand Camion(3,75 m x 5,00 m) à 35 € - Stand Enfant Gratuit SOMME TOTALE				
Règlement par chèque N° Banque ou CCP				
A l'ordre du Comité des Fêtes.				
déchargement (15mn m emplacement pour 18 h Tout dossier incomplet et/ sera effectué.	venir avant 7 heures du matin - Anaxi) A poser de manière visible le peures et le laisser propre d'ou non signé ne sera pas pris en companinistratifs, nous ne prendrons plus d'i	papillon de réservation du ote – En cas de désistement, d	stand dans la voiture. A lil	bérer mon nboursement ne
Merci de votre compréhension.				

N'oubliez pas : Port du masque obligatoire et gel hydro alcoolique vivement conseillé.

Date et Signature,